

Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 7 décembre 2022

<b>Exposé des motifs</b>
Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 7 décembre 2022.
<b>Projet de délibération</b>
Le procès-verbal du conseil d'administration du CROUS Bourgogne Franche-Comté du 7 décembre 2022 est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

### Approbation du compte financier

#### Exposé des motifs

Le conseil d'administration vote les autorisations suivantes :

#### Les autorisations budgétaires :

- Recettes totales 2022 : 47 007 515€
- Dépenses totales 2022 : 48 284 904€
- Solde budgétaire 2022 : - 1 277 389€

#### L'équilibre financier :

- Prélèvement de trésorerie : -827 374 € dont 415 K€ d'abondement de la trésorerie fléchée et 413 K€ de prélèvement sur la trésorerie non fléchée.

#### Situation patrimoniale :

- Dépenses de personnel : 23 105 268 M€ en hausse de 27% par rapport à 2021 et représentent 48% des dépenses totales du Crous
- Dépenses de fonctionnement : 19 361 830 M€
- Dépenses d'investissement : 5 817 806 M€ globalement ils sont conformes aux prévisions du BR3
- Résultat : - 2 200 778,48 M€

En conclusion : des indicateurs à la hausse, une santé financière correcte, une situation pluriannuelle largement soutenable.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont soumis au vote.

#### Projet de délibération

Le compte financier est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.

**Votants présents ou représentés : 24**

Ne prenant pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

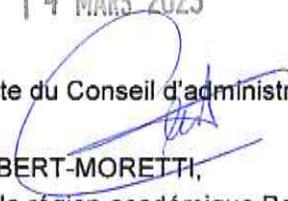
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**  
Approbation affectation du résultat

<b>Exposé des motifs</b>
Les membres du conseil d'administration se prononcent sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022 du CROUS Bourgogne – Franche-Comté.  Résultat : -2 200 778,48€  Le conseil d'administration décide l'imputation sur les réserves.
<b>Projet de délibération</b>
L'affectation du résultat est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**  
Approbation affectation du report à nouveau

<b>Exposé des motifs</b>
Les membres du conseil d'administration se prononcent sur le report à nouveau de l'exercice 2022 du CROUS Bourgogne – Franche-Comté.  Ils décident l'imputation sur les réserves pour 91 640,66 €
<b>Projet de délibération</b>
L'affectation du report à nouveau est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

### Approbation rapport de gestion de l'ordonnateur

#### Exposé des motifs

Le Crous BFC a su relever de nombreux défis dans le cadre de ses missions de service public auprès des étudiants.

L'activité hébergement est en hausse de 4,1% par rapport à 2021 ainsi qu'une augmentation du taux d'occupation financier de 1,6 point. Les travaux de rénovation entrepris par le Crous depuis plusieurs années rendent les logements plus attractifs.

Le coût annuel d'un lit est de 2 489€ en 2022 soit une augmentation de 9% par rapport à 2021, liée à l'inflation et à la masse salariale hébergement en hausse. Cette hausse s'explique par l'augmentation des dépenses de fonctionnement et la baisse du nombre de lits composant le parc.

Le taux de recouvrement des loyers s'élève à 96,6 %. Il est semblable à celui des années précédentes.

Le chiffre d'affaires restauration pour tout le territoire BFC est en augmentation de 61,4% et de 35,9% pour le passage en caisse par rapport à 2021. Une courbe d'activité plus importante entre septembre et avril. Une évolution significative sur le service du soir suite à la mise en place du repas à 1€. L'impact financier du dispositif repas à 1€ (1,67 M€ pour l'année 2022) est compensé par le biais de la Subvention pour Charge de Service Public versée par le CNOUS.

Coût de production d'un repas en 2022 : 9,11€ et 13,31€ en 2020 lié à la crise Covid.

Le Crous Bourgogne Franche-Comté a servi près de 2 millions d'équivalents repas au cours de l'année 2022. Augmentation de 31,5% du nombre de repas servis par rapport à 2021.

#### Projet de délibération

Le rapport de gestion de l'ordonnateur est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.

#### Votants présents ou représentés : 24

Ne prenant pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

### Approbation rapport annuel des marchés

<b>Exposé des motifs</b>
<p>L'actualité 2022 a été très riche en production réglementaire impactant les acheteurs publics.</p> <p>Le domaine des achats a dû faire face aux pénuries de produits, aux retards de livraison et à l'envolée des prix.</p> <p>Pour répondre à chacun des besoins du CROUS BFC, la sous-direction des Achats Marchés – CSP a fait des choix stratégiques de dévolution (recours à une centrale d'achat comme l'UGAP, marché porté par la Direction des Achats de l'Etat, Groupement de commande avec nos partenaires comme l'université de Franche-Comté...).</p> <p>La sous-direction des Achats marchés – CSP a ainsi notifié 15 marchés dont 7 en local avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'investissement et la maintenance des matériels de restauration</li><li>- Les prestations de dératissage et de désinsectisation</li><li>- Les laveries automatiques (tarif social pour les étudiants)</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
<p>Le rapport annuel des marchés est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.</p>
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24</p>

Fait à

A Besançon, le

Le

14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,

Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté

Rectrice de l'académie de Besançon

Chancelière des universités





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

### Sorties d'inventaire

Numéro du bien	Désignation du bien	Acquis le	Valeur brute en €
01508	Automate de contrôle	31/05/1994	4 384,51
02106	Caméra émetteur recept.	17/07/1998	6 369,61
03368	caméras	22/10/2009	2 215,20
00070	Central tel Belfort	01/01/1980	3 743,37
00071	Central tel Besançon	01/01/1980	17 026,23
2017-075	Logiciel évolutions rebus + xibo	14/11/2017	1 368,00
02038	HP brio et moniteur	30/12/1997	5 221,44
00670	Installation tel alcatel	15/12/1988	3 344,88
02103	Lecteur portable code bar 1	22/12/1998	2 169,47
02104	Lecteur portable code bar 2	22/12/1998	2 169,47
2017-047	Logiciel config enr. tempe	09/03/2017	2 368,65
03371	Matériels informatiques	07/10/2009	7 138,92
01729	Serveur ml 350g2	07/10/2002	6 279,10
02666	Standard tel DVE étude	31/12/2003	2 870,40
01503	Studio mobile répétition 2	21/04/1994	7 899,91
01502	Studio mobile répétition 1	21/04/1994	33 538,78
02002	Terminal carte bancaire	27/02/1996	444,19
02003	Terminal carte bancaire	27/02/1996	444,19
03369	Vidéo surveillance	22/10/2009	1 736,86
03418	Vidéo surveillance	22/10/2009	83 398,50
<b>Projet de délibération</b>			
Les sorties d'inventaire sont soumises à l'approbation des membres du conseil d'administration.			
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>			
Ne prenant pas part au vote : 0			
Abstention : 0			
Contre : 0			
Pour : 24			

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'Administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Affaire suivie par :  
Marie-Pierre BAUD  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

### Approbation des admissions en non-valeur

<b>Exposé des motifs</b>
<p>L'admission en non-valeur permet de clôturer les procédures de recouvrement infructueuses à l'encontre des débiteurs introuvables ou insolvable, ou pour lesquels les coûts engendrés par une procédure forcée seraient sans commune mesure avec la somme due.</p> <p>Elle dégage la responsabilité du comptable, après qu'il ait vainement essayé de procéder au recouvrement.</p> <p>En revanche, elle n'a pas pour effet de libérer le débiteur de sa dette.</p> <p><b>Comptablement, il est constaté une charge de 6 712,66€ pour 5 créances.</b></p>
<b>Projet de délibération</b>
<p>L'agent comptable demande au conseil d'administration de bien vouloir prononcer l'admission en non-valeur de 5 créances pour un montant total de 6 712,66 €.</p>
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24</p>

Fait à

A Besançon, le

Le

14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,

Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté

Rectrice de l'académie de Besançon

Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

### Approbation liasse de la circulaire de gestion locative

Exposé des motifs
<p>La circulaire de gestion locative pour 2023 définit les dispositifs d'admission et de gestion des logements mis à disposition des étudiants pour l'ensemble du parc géré par les Crous.</p> <p>8 annexes constitutives du dossier locatif, actualisées pour l'année à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Décision d'admission et son annexe financière</li><li>• Décision d'abrogation</li><li>• Acte de cautionnement</li><li>• Règlement intérieur des résidences</li><li>• Règlement intérieur des parkings</li><li>• Autorisation d'intervention</li><li>• Conditions générales de vente courts-séjours</li><li>• Conditions générales d'utilisation de la plateforme <a href="https://trouverunlogement.lescrous.fr">trouverunlogement.lescrous.fr</a> (TuL)</li></ul>
Projet de délibération
<p>La liasse de la circulaire de gestion locative est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.</p>
Votants présents ou représentés : 24
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24</p>

Fait à A Besançon, le  
Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**  
Approbation tarifs location future résidence La Comtoise

<b>Exposé des motifs</b>					
Proposition de loyers pour les 105 logements :					
Catégorie	Nombre de logements concernés	Loyer nu (HT)	Forfait charges (HT)	Mobilier (HT)	Total loyer (HT)
Appartements de 16 m <sup>2</sup>	6	218,00 €	117,00 €	12,00 €	347,00 €
Appartements de 17 m <sup>2</sup>	18	231,00 €	117,00 €	12,00 €	360,00 €
Appartements de 18 m <sup>2</sup>	58	245,00 €	117,00 €	12,00 €	374,00 €
Appartements de 19 m <sup>2</sup>	3	259,00 €	117,00 €	12,00 €	388,00 €
Appartements de 20 m <sup>2</sup>	4	272,00 €	117,00 €	12,00 €	401,00 €
Appartements de 21 m <sup>2</sup>	5	286,00 €	117,00 €	12,00 €	415,00 €
Appartements de 24 m <sup>2</sup>	2	327,00 €	117,00 €	12,00 €	456,00 €
Appartements de 25 m <sup>2</sup>	3	341,00 €	117,00 €	12,00 €	470,00 €
Appartements de 26 m <sup>2</sup>	4	354,00 €	117,00 €	12,00 €	483,00 €
Appartements de 27 m <sup>2</sup>	2	368,00 €	117,00 €	12,00 €	497,00 €
<p><b>Dépôt de garantie : un mois de loyer nu.</b></p> <p><b>Loyer mensuel pour une place de stationnement : 29 € HT pour un résident, soit 34,80 € TTC, et 40 € HT soit 48 € TTC pour un tiers.</b></p>					
<b>Projet de délibération</b>					
Les tarifs location de la future résidence sont soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.					
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>					
<p>Ne prenant pas part au vote : 0</p> <p>Abstention : 0</p> <p>Contre : 0</p> <p>Pour : 24</p>					

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 MARS 2023**  
Approbation tarif restauration couvert réutilisable

<b>Exposé des motifs</b>
Couvert multifonction réutilisable en inox « Georgette » et son étui  <b>Au tarif de 6.10 € HT (prix coûtant)</b>
<b>Projet de délibération</b>
Le tarif du couvert multifonction inox réutilisable est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**

### Approbation du plan de financement bâtiment Rousseau à Besançon

<b>Exposé des motifs</b>
<p>Le Crous poursuit son programme de rénovation énergétique de ses logements étudiants, en réalisant des travaux sur le bâtiment Rousseau, situé au sein de la résidence Colette à Besançon.</p> <p>Un premier plan de financement avait été validé lors du Conseil d'Administration du 12 mars 2021. Ce plan de financement indiquait un coût total prévisionnel de 1 753 240€ TTC, et s'établissait ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• PAIR Région : 750 000€</li><li>• Crous : 1 000 000€</li><li>• Crous BFC : 3 240€</li><li>•</li></ul> <p>Suite à l'attribution des marchés de travaux en juillet puis décembre 2022, le coût total prévisionnel de cette opération est réévalué à 2 073 240€ TTC TDC.</p> <p>Dans le cadre de la contractualisation 2022, le Crous a attribué 320 000€ en AE et CP, complémentaires, et nécessaires pour l'attribution de tous les marchés de travaux.</p> <p><b>Le plan de financement initial doit par conséquent être modifié comme suit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• PAIR Région : 750 000€</li><li>• Crous : 1 320 000€</li><li>• Crous BFC : 3 240€</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
<p>Le plan de financement de ce bâtiment est soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.</p>
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24</p>

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**  
Annulation de concession de logement

<b>Exposé des motifs</b>
<u>Annulation de concession de logement : par nécessité absolue de service</u>  - Logement type F4 pour l'agent d'accueil au Pavillon Chalon, 94 boulevard Mansart à Dijon
<b>Projet de délibération</b>
L'annulation de concession de logement est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'Administration,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**  
Convention de location mise à disposition de locaux pavillon Sully à Dijon

<b>Exposé des motifs</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Le Crous met à disposition de l'IFRIA et du CFA Sup des locaux de bureaux situés au RDC du pavillon Sully à Dijon</li><li>➤ Coût de la location : 109€ par m2 par an</li><li>➤ Les communs, salle polyvalente, salle conviviale, hall d'accueil, sanitaires et locaux en sous-sol sont mis à disposition gratuitement</li><li>➤ Durée : un an du 16/12/2022 au 31/12/2023</li><li>➤ Toute reconduction fera l'objet d'une nouvelle convention</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
La convention de location est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à                   A Besançon, le

Le                       14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**  
Convention d'utilisation du bâtiment occupé par le Crous BFC au Creusot

<b>Exposé des motifs</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Convention d'utilisation conclue entre l'Administration chargée des domaines représentant l'Etat et le Crous BFC</li><li>➤ Objet : Mise à disposition des locaux administratifs, du restaurant universitaire et d'un lieu de vie étudiant situé 3 avenue Jean Monnet au Creusot.</li><li>➤ Durée : 20 ans consécutifs, débutant le 20 mai 2019 et prendra fin le 19 mai 2039.</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
La convention d'utilisation est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

### Convention hébergement avec la Province des Iles Loyauté PIL

#### Exposé des motifs

La Province des Iles Loyauté (PIL) est une collectivité de Nouvelle Calédonie.

Elle souhaite favoriser la réussite de plusieurs jeunes bacheliers ayant pour projet de suivre des études de médecine.

A cet effet, la PIL a notamment décidé de prendre en charge l'hébergement de 7 jeunes à Dijon de février à juillet 2023 afin de faciliter leur entrée à l'université.

- **Objet** : modalités de réservation, facturation et prise en charges des logements.
- **Loyer mensuel** : Pour les 7 logements (colocation et studettes) 3400 € par mois.
- **Durée** : jusqu'au 31 août 2023.

#### Projet de délibération

La convention hébergement est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.

#### Votants présents ou représentés : 24

Ne prenant pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

#### Convention avec le service de gestion des étudiants sénégalais à l'étranger SGEE

<b>Exposé des motifs</b>
<p>Le SGEE est un service rattaché à l'Ambassade de la République du Sénégal en France.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Objet</b> : L'accueil d'étudiants sénégalais, amenés à réaliser tout ou partie de leurs études en France, et proposés par le SGEE.</li><li>➤ <b>Modalités</b> : réservation de 20 logements (10 à Dijon et 10 à Besançon).</li><li>➤ <b>Durée</b> année universitaire 2023-2024.</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
<p>La convention SGEE est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.</p>
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
<p>Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24</p>

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

  
**Nathalie ALBERT-MORETTI,**  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023

Convention d'occupation temporaire du domaine public entre le Crous BFC et l'UTBM Belfort

### Exposé des motifs

- **Objet** : mise à disposition des locaux UTBM au profit du Crous BFC afin que celui-ci y exerce un service restauration
- **Durée** : à compter du 31 août 2023 pour 5 années universitaires
- L'UTBM assure, l'arrivée sur place, de l'eau, de l'électricité, du chauffage, du téléphone, d'internet et du wi-fi.
- Les sommes dues par le CROUS correspondent aux consommations des fluides : eau et électricité.

Une facture annuelle sera transmise pour paiement

### Projet de délibération

La convention d'occupation temporaire est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.

### Votants présents ou représentés : 24

Ne prenant pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Fait à Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,



Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région-académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

Affaire suivie par :  
**Marie-Pierre BAUD**  
Assistante de direction  
Direction générale  
Tél : 03 81 48 46 03  
Mél : marie-pierre.baud@crous-bfc.fr

Bourses, Logement  
Restauration, Social  
Culture et initiatives étudiantes  
International

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2023**  
Convention de prêt d'archives pour numérisation et valorisation  
de la recherche entre le Crous BFC et le Rectorat de Dijon

<b>Exposé des motifs</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>Objet</b> : Conditions du prêt et du traitement des archives dans les locaux du Rectorat de Dijon.</li><li>➤ <b>Durée</b> : à compter du mois de février 2023 jusqu'au 31 janvier 2024.</li><li>➤ <b>Conditions financières</b> : cette intervention est gratuite</li></ul>
<b>Projet de délibération</b>
La convention de prêt d'archives est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.
<b>Votants présents ou représentés : 24</b>
Ne prenant pas part au vote : 0 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 24

Fait à A Besançon, le

Le 14 MARS 2023

La Présidente du Conseil d'administration,

Nathalie ALBERT-MORETTI,  
Rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

